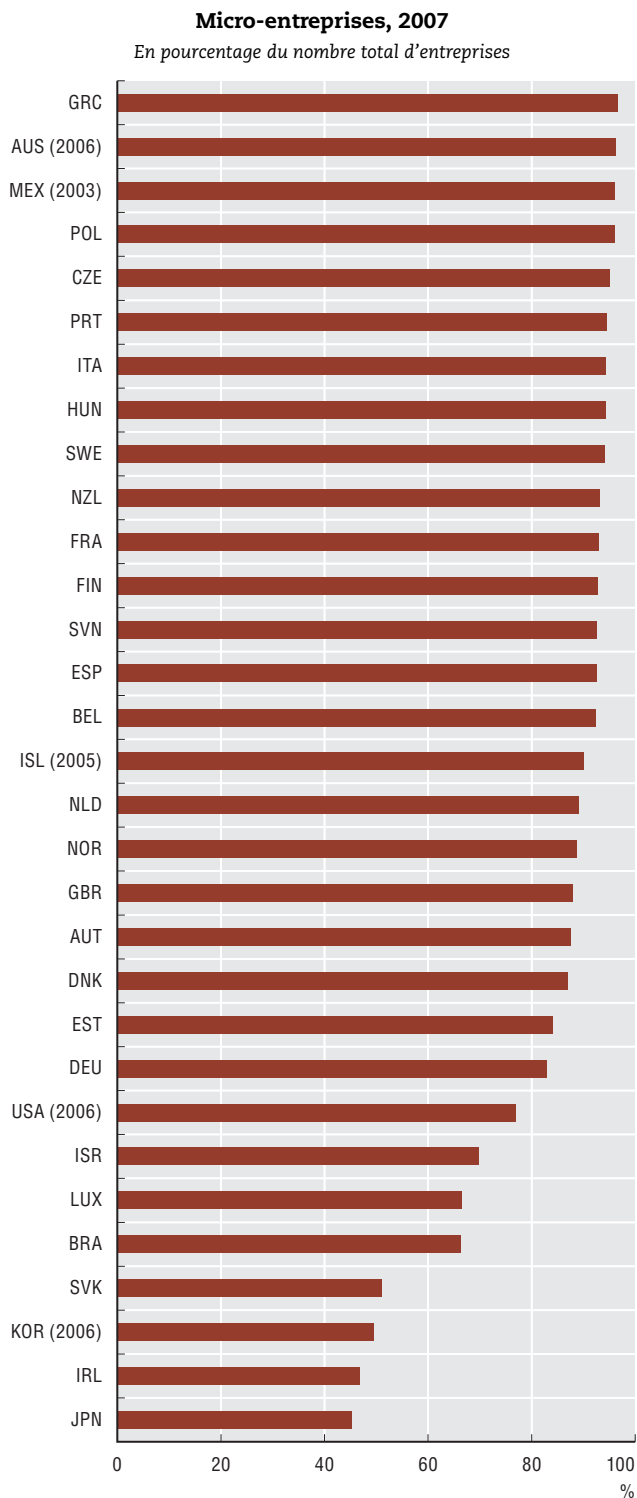



3. Taille et dynamique des entreprises



Source : OCDE (2011), *Panorama de l'entrepreneuriat 2011*, Éditions OCDE, Paris. Voir notes de chapitre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932491200>

La dynamique des entreprises détermine fortement la croissance de la productivité globale d'une économie et influe sur la capacité d'un pays à soutenir la concurrence mondiale. L'observation des liens entre la taille et la dynamique des entreprises donne des résultats contrastés, mais dans tous les pays, les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle essentiel et sont des moteurs de l'emploi et des revenus. Dans la zone OCDE, les PME emploient plus de la moitié de la main-d'œuvre du secteur privé. Dans l'Union européenne, elles représentent plus de 99 % de l'ensemble des entreprises. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les PME de 1 à 9 salariés, également appelées micro-entreprises, concentrent plus de 80 % des entreprises.

Malgré la forte présence des micro-entreprises, les sociétés comptant plus de 250 salariés génèrent une part considérable de la valeur ajoutée du secteur des entreprises. En 2007, ces firmes ont créé plus de 70 % de la valeur ajoutée au Brésil et au Luxembourg.

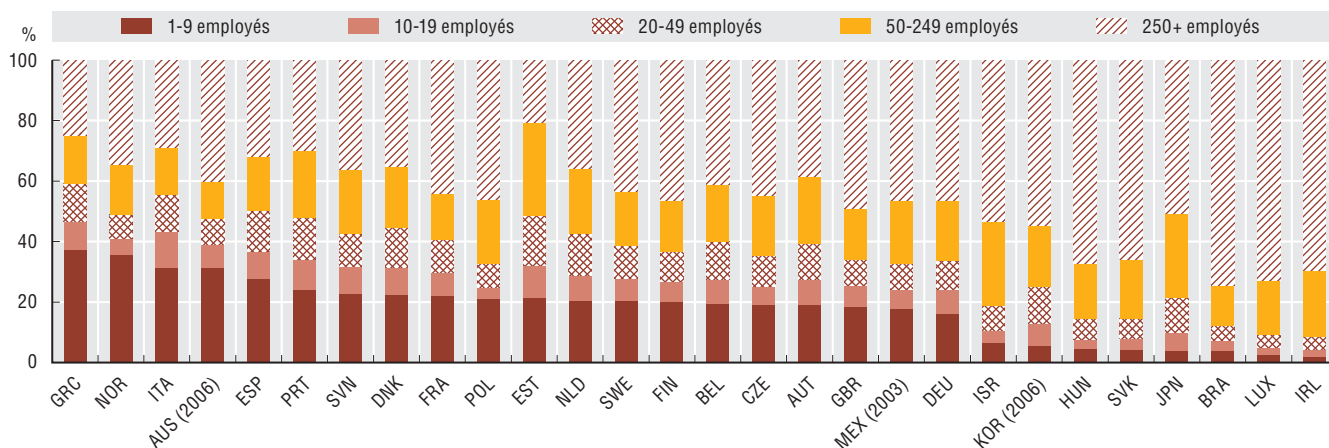
Toute forme d'entrepreneuriat constitue un facteur essentiel à l'économie, soit par l'exercice d'une activité indépendante, soit par la création de PME, mais les entreprises à forte croissance contribuent le plus à la productivité, à la croissance économique et à la création d'emplois. Elles sont également une source d'innovation radicale et à forte incidence, et un acteur incontournable de l'écosystème de l'entrepreneuriat. Elles contribuent directement à la croissance par l'introduction et l'adoption de nouvelles technologies, et indirectement par les pressions concurrentielles qu'elles exercent sur les entreprises en place.

Malgré leur importance dans l'économie, les entreprises à forte croissance (mesurées d'après leurs effectifs) représentent en moyenne une petite fraction de la population totale des entreprises. En 2007, et dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données, leur part était plus forte dans les services que dans les industries de fabrication.

Définitions

Les micro-entreprises ont entre 1 et 9 salariés. Les entreprises à forte croissance, mesurées d'après leurs effectifs, affichent une augmentation annuelle moyenne du nombre de salariés de plus de 20 % sur une période de trois ans, et comptent au moins 10 salariés au début de la période d'observation. La part des entreprises à forte croissance correspond au nombre d'entreprises à forte croissance en pourcentage de la population des entreprises d'au moins 10 salariés. Pour définir les entreprises à forte croissance, le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat de l'OCDE fixe le seuil de taille à 10 salariés au début de la période d'observation afin d'éviter le biais induit par une petite classe de taille que la définition d'une forte croissance implique inévitablement.

Valeur ajoutée par classe de taille, 2007

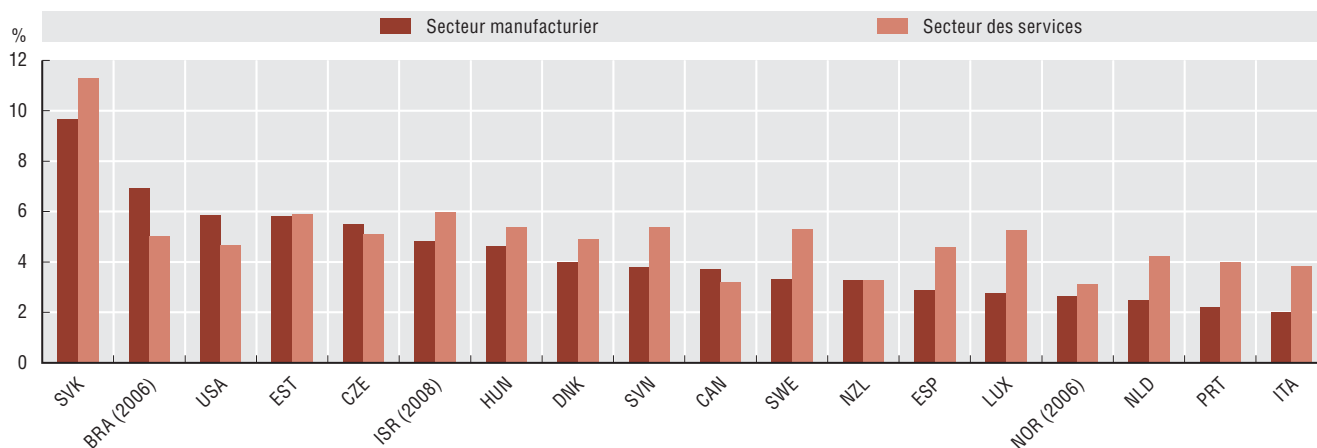


Source : OCDE (2011), *Panorama de l'entrepreneuriat 2011*, Éditions OCDE, Paris. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932491219>

Entreprises à forte croissance (en termes d'effectifs), 2007

En pourcentage de la population des entreprises ayant au moins 10 salariés



Source : OCDE (2011), *Panorama de l'entrepreneuriat 2011*, Éditions OCDE, Paris. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932491238>

Mesurabilité

Le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat (PEI) de l'OCDE s'appuie sur des données provenant des registres nationaux d'entreprises. Ces registres ont pour objectif de couvrir la totalité des entreprises dans un pays, cependant des différences existent en termes de couverture, dues à des circonstances nationales et au manque de données. Pour préserver la comparabilité internationale de ses indicateurs, le PEI coopère étroitement avec les offices nationaux des statistiques.

On évalue généralement la croissance des entreprises en fonction de leurs ventes et de leurs effectifs. Les mesures fondées sur les effectifs sont moins problématiques que celles calculées à partir des ventes, lesquelles subissent notamment des variations de prix. Les effectifs devraient être comptabilisés en équivalents temps plein plutôt qu'en nombre de salariés, mais de nombreux pays ne collectent pas cette information dans leurs registres d'entreprises. En outre, les variations des données relatives aux ventes et aux effectifs ne reflètent pas toujours la croissance organique des entreprises ; ces changements peuvent être induits par des événements tels que des fusions ou des acquisitions. Pour établir des statistiques comparables sur la démographie des entreprises, le PEI procède, dans la mesure du possible, à des corrections qui tiennent compte de ces facteurs endogènes.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Taille et dynamique des entreprises », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-57-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.